Association des
psychothérapeutes psychanalytiques
du Québec

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif tenue le 11 avril 2022 à 19h00 en visioconférence sur la plateforme Zoom.

Sont présents : M. Vincent Cardinal, M. Geoff Clayden, Mme Marie-Michèle Bédard, Mme Nicole Labbé, et Mme Lysianne Touchette

Sont absents : Mme Salha Saida et Mme Josée Kucharski.

1. Constatation du quorum

- Le quorum est respecté.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Madame Labbé PROPOSE l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié et monsieur Clayden SECONDE la proposition.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 28 février 2022

- Monsieur Cardinal PROPOSE l'adoption du procès-verbal tel que modifié et madame Labbé SECONDE.

4. Suivi des dossiers statutaires

4.1 Secrétariat : suivi des demandes.

- L'arrimage des fonctions de la boîte courriel entre les différents appareils est à aborder avec madame Noël.
- Il s'est avéré que les messages vocaux se dirigeaient dans les courriers indésirables, un suivi sera à effectuer à cet effet pour vérifier qu'ils se dirigent correctement.

4.2 Vice-présidence : suivi du concours de texte pour jeunes professionnels.

- Monsieur Clayden a contacté madame Gilbert pour les procédures concernant la remise du prix. Une journée clinique sera offerte au gagnant. Celui-ci pourra contacter madame Saida pour sélectionner la journée qui l'intéresse. Monsieur Clayden enverra le lien pour les textes du concours aux membres du comité exécutif.
- Proposition de don d'articles : un psychanalyste anglophone propose le partage de sa collection de revues psychanalytiques. Il offrirait des copies de 3 revues. Il exprime ne pas être le seul à offrir cette possibilité. Un questionnement est partagé quant à la possibilité d'intégrer ces revues à la bibliothèque de l'APPQ. Une réflexion est amorcée à savoir si nous pourrions solliciter l'intérêt des membres. Il est discuté de garder un registre en ligne des ouvrages disponibles sur place afin que les gens puissent les consulter sur rendez-vous. Il y aurait possibilité de laisser les revues dans le local. Madame Touchette effectuera le retour avec monsieur afin de l'informer de la position favorable du comité face à son offre.
- La possibilité d'inviter un formateur anglophone pour offrir une journée clinique est abordée. Un questionnement est posé à savoir si le bassin de participants intéressés serait suffisamment grand.

4.3 Médias sociaux : discussion sur la formulation inclusive dans les communications à l'APPQ.

- Madame Bourbonnière est en communication avec monsieur Rivard pour trouver une image pour la promotion de sa journée clinique. Monsieur partage un souci de ne pas créer une polémique et accorde une importance aux images véhiculées pour la publicité. Cette ouverture à une collaboration avec les formateurs pour la promotion de leurs activités pourrait leur être partagée.
- La publication sur la présentation d'un membre APPQ a été partagée. Il s'agit d'une introduction intéressante aux membres. Il semblerait que les membres aiment bien les présentations qui sont faites. Parfois, une photo du membre est introduite. Madame Bourbonnière partage un questionnement à savoir si cette pratique est adéquate. Les membres du CE conviennent à l'affirmative.
- Le point sur la formulation inclusive sera à revoir à la prochaine rencontre.
- Madame aborde les courriels de d'autres associations ou organisations qui demandent d'effectuer de la publicité pour eux. Il est rappelé que certains critères avaient été établies, soit la réciprocité. Il est avancé que pour tout organisme effectuant une demande de publicité, l'APPQ retienne ceux qui favorise la pensée psychanalytique et permette la réciprocité. Il est envisagé d'introduire le logo de l'organisme au site web et d'y ajouter un renvoie vers la publicité proposée plutôt que de partager la publicité via l'infolettre. Puis, l'organisme pourrait effectuer la même chose afin d'assurer la réciprocité. La secrétaire aurait la responsabilité de répondre aux demandes en informant des critères et du fonctionnement. De cette façon, une relation de partenariat s'établie plus concrètement. Il serait toléré de partager les activités et les colloques directement en lien avec la psychanalyse. De plus, les publicités doivent être faites selon le gabarit publicitaire de l'APPQ. Ainsi, une formule pré-établi de réponse sera formulée par la secrétaire et envoyée dorénavant lorsque demande il y aura. Pour les demandes plus ambiguë, une discussion avec Mme Bourbonnière sera effectuée.

4.4 Séminaire : état de la programmation 2022-2023.

- Madame Bédard informe du renouvellement de 4 séminaires, soit celui de monsieur Reid, de madame Le Clair, de monsieur Harutunyan et un nouveau qui sera offert par monsieur Joly.
- Les démarches pour obtenir les reconnaissances de l'OPQ ont été entamées. Le calendrier de la tenue des formations est à finaliser et sera transmis à monsieur Cardinal pour ensuite être confirmé aux formateurs. Une relance auprès des participants actuels pour le renouvellement sera réalisée.
- Un questionnement est formulé à savoir s'il serait pertinent d'aller chercher un 5e séminaire considérant une remise en question à l'égard d'un des séminaires actuels. Il est suggéré d'approcher monsieur Le Marois, qui avait déjà partagé l'idée de lancer un club de lecture. Une réflexion est amorcée à l'effet d'offrir un séminaire dans un lieu différent de Montréal. Cette possibilité pourrait permettre une plus grande flexibilité au niveau de l'horaire.
- La publicité devra être disponible pour juin.

4.5 Journées cliniques : état de la programmation 2022-2023.

- Il y a actuellement 6 présentations de prévues. Il resterait 2 places à combler. Les présentateurs ciblés sont : madame Husain, monsieur Douville, monsieur Arpin, monsieur Scarfone, madame Bouchard, madame Dembry et madame Ethier. Le tableau de l'horaire sera envoyé aux responsables des journées cliniques.
- L'objectif est que la programmation soit prête sur l'affichage sur le site web pour juin.

4.6 Samedi de la psychothérapie : prochaines activités (juin 2022).

- La dernière activité aura lieu en juin, soit le 14 et le 18 juin. Il s'agira d'une présentation offerte par madame Louise Roberge portant sur l'enfant et la famille.

4.7 Soirée débat : retour sur la programmation 2021-2022.

- Cette année, il y a eu le déroulement de 2 soirées-débats sur le deuil et la pandémie qui ont eu lieu en octobre et en mars.
- Un retour a été effectué avec madame St-Jarre, responsable. Cette dernière exprimait la lourdeur du partage des références et des textes à effectuer. Il a été proposé de diminuer la quantité de références et de textes. Madame St-Jarre aurait partagé son intérêt à travailler avec madame Bourbonnière pour la prochaine année. Monsieur Cardinal présenterait sur la mémoire collective québécoise en mars 2023 par rapport à la rébellion de 1837-1838.

4.8 Comité d'admission : proposition de modification mineure au *Statuts et règlement* : reporté.

- Monsieur Cardinal partage le souci de vouloir discuter et réfléchir plus longuement seulement sur cet aspect. Il est convenu de trouver une date prochaine pour fixer une rencontre.

4.9 Médiathèque et bibliothèque : reporté.

- Ce point est reporté.

5. Suivi de la trésorerie

5.1 État de la trésorerie au 11 avril 2022

- En date du 28 février 2022, le montant dans le compte Paypal est de 569,31$, dans le compte opérations le montant s'élève à 6265,62$ et dans le compte épargne il est de 13 528,77$.
- La déclaration des taxes a été complété, l'APPQ devrait recevoir un montant de 1290,61$.
- Madame Labbé partage un questionnement à savoir s'il serait possible que les véritables montant pour les taxes TPS et TVQ soient inscrit dans event espresso. Madame Labbé vérifiera avec madame Noel.

5.2 Suivi de la demande de dérogation du paiement des taxes municipales : proposition de désistement.

- La Ville de Montréal n'est pas d'accord avec la demande et une comparution au tribunal est prévue la semaine prochaine. Monsieur Cardinal effectue la lecture des critères pour l'admission de la demande et propose le désistement de celle-ci. Une

discussion est entamée entourant l'interprétation d'un des critères. Il est convenu du désistement de la demande.

5.3 Compensation financière pour activité annulée : reporté.

- Monsieur Cardinal a contacté monsieur Nolet et madame Denise à cet effet. Monsieur Cardinal procède à la lecture du courriel de madame Denise. Ainsi, à sa connaissance il n'y aurait jamais eu de compensation pour une activité annulée dans le passé. Il pourrait au mieux être proposé aux formateurs des modifications à des aspects de leurs activités si tel est le problème. Les commentaires de madame Pongis-Khandjyan sont rapportés, elle exprime la possibilité de reporter s'il y a annulation et que si l'enjeu est la quantité d'inscription, la question de l'intérêt des gens à l'activité se pose et cette responsabilité n'appartient pas à l'APPQ. Il est convenu que les compensations financières en cas d'annulation ne seront pas offertes.
- Une réflexion est effectuée sur la possibilité d'informer les formateurs de la quantité d'inscription nécessaire pour que l'activité ait lieu. Cet aspect pourrait faire partie du contrat. Un devis pourrait être établie avec les formateurs. Il est proposé de reprendre cet aspect.
- Le rythme de la publicité des évènements est abordé, une première est envoyée environ 1 mois avant puis un rappel est partagé 2 semaines avant.

5.4 tarif des formateurs

- Monsieur Cardinal PROPOSE d'augmenter le tarif horaire pour les formateurs pour les séminaires de 10$. Monsieur Clayden SECONDE.

6. Varia.

6.1 . Prochaine assemblée générale en octobre

- Ce point sera repris à la prochaine réunion.

7. Date et heure de la prochaine séance

- La prochaine réunion aura lieu le 30 mai 2022 à 19h00.

8. Clôture de la séance.

La séance prend fin à 21h20.

Procès-verbal rédigé par Lysianne Touchette
Secrétaire au comité exécutif